



## Je vote Unsa et SE-Unsa en 3 étapes

### Fiche pratique : 1<sup>ère</sup> étape

1

Je me procure mon  
identifiant de vote

Il va me servir, avec mon  
Numen à passer à l'étape 2

2

Je récupère  
mon mot de passe

Je pourrai alors  
passer à l'étape 3

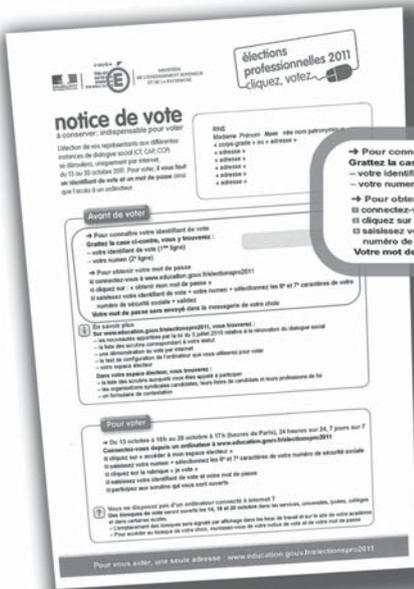
3

Je vote Unsa  
et SE-Unsa

Du 13 au 20 octobre 2011

## Où trouver son Numen et son identifiant de vote ?

Ils se trouvent tous les deux sur la  
**notice de vote**  
qui va vous être transmise du 22 au 28 septembre.



Il suffira de gratter la  
**case correspondante**  
pour accéder à ces 2 données.

## 3 manières de récupérer sa notice de vote

### De " la main à la main "

• Pour qui ?

La grande majorité des votants, dès lors qu'on est affecté à l'année dans une école ou un établissement (y compris les remplaçants nommés à l'année).

• Où ?

Dans son école ou son établissement  
d'exercice.

• Comment ?

C'est le directeur d'école/chef d'établissement qui doit vous la remettre, sous pli  
fermé, contre émargement.

### Par voie électronique

• Pour qui ?

Les personnels en détachement, mis à disposition (possible aussi par courrier postal)  
et les non-titulaires nouvellement recrutés.

• Où ?

Sur leur adresse professionnelle ou personnelle si transmise au service de gestion.

### Par voie postale

• Pour qui ?

Les remplaçants non affectés à  
l'année, les personnels en congé  
parental, en CLM, en CLD, en  
congé de formation, en dé-  
charge totale de service.

• Où ?

À son domicile.

## Qu'est-ce que je fais si je ne reçois rien ?

N'hésitez pas à vous manifester auprès de l'administration. N'attendez pas le 28 septembre ...

## Qu'est-ce que je fais si je perds mon identifiant de vote ?

Je vais tout de suite sur le portail élections du ministère et impérativement avant le 12 octobre, dernier délai,  
pour obtenir un nouvel identifiant.

Pour toute question ou problème, je contacte ma section locale du SE-Unsa.